



ESI Angers - ESI Rennes - ESI Tours - services DISI

ESI Nantes Coulongé et Marsauderies - CID locales

Mail : cgt.disi-ouest@dggfp.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>



Pourquoi la CGT appelle à la grève à la DiSI Ouest le mardi 12 septembre

La CGT, avec à ses côtés Solidaires, la FSU, l'UNEF, et de nombreuses structures de Force Ouvrière, appelle à la grève le 12 septembre dans le cadre du mouvement contre les ordonnances relatives au droit du travail.

Certain.e.s d'entre vous se demandent peut-être : Pourquoi se mobiliser alors que ces ordonnances concernent avant tout le secteur privé ?

D'abord parce que nous ne pouvons pas rester indifférent.e.s aux attaques contre les droits des salarié.e.s du secteur privé :

- par la généralisation de primauté des accords d'entreprises sur les accords de branche, favorisant le dumping social entre les entreprises ;
- par l'instauration de ruptures conventionnelles collectives ;
- par le contournement des organisations syndicales via les référendums d'entreprise ;
- par le plafonnement des indemnités dues aux salarié.e.s injustement licencié.e.s, qui permettra par exemple aux entreprises de licencier des salarié.e.s plus âgé.e.s « normalement » mieux payé.e.s pour embaucher des jeunes moins expérimenté.e.s et au coût salarial moindre.

Mais aussi parce que certaines réformes en cours dans le secteur privé toucheront très vite les fonctionnaires, en premier lieu la suppression de fait des CHS-CT, fusionnés avec les CE.

Mais aussi parce que le 12 septembre sera l'occasion d'imposer un coup d'arrêt à la politique régressive menée à l'encontre des fonctionnaires, des salarié.e.s et de l'ensemble des classes populaires, par le gouvernement de M. Philippe.

Rappelons par exemple :

Cette initiative se situe aussi dans un contexte d'attaques annoncées par le gouvernement :

- la suppression d'emplois de fonctionnaires (120.000 postes, avec une contribution lourde à prévoir pour les Finances Publiques, toujours jugées non prioritaires) ;
- le gel du point d'indice contribuant à la baisse de notre pouvoir d'achat ;
- le rétablissement du jour de carence pour les fonctionnaires (pris en charge pour la majorité des salarié.e.s) ;
- l'augmentation de la CSG de 1,7 points sans qu'aucune mesure de compensation n'ait été

- précisée pour les fonctionnaires ;
- la baisse des APL pour les pauvres, et de l'ISF pour les riches (Certains doutent encore de la lutte des classes ...) ;
- la mise au chômage de centaines de milliers d'emplois aidés mettant en difficultés les communes, les écoles, les associations, qui y recourraient ;
- généralisation du RIFSEEP en 2019 avec modulation des primes en fonction du mérite.

Ces attaques sont non seulement injustes, mais vont conduire à briser la faible relance à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Laisser faire le gouvernement sur les ordonnances relatives sur le travail, c'est assurément ouvrir la voie à d'autres reculs, plus graves encore : sur la rémunération, les retraites, la santé, ...

De son côté, la CGT est porteuse de propositions, en particulier :

- l'augmentation du point d'indice et une rémunération progressive, liée au déroulement de carrière et à l'acquisition de qualifications ; l'abandon du RIFSEEP ;
- un réseau de proximité à la DGFIP et des services publics répondant aux besoins des usagers, et donc à l'intérêt général ;
- un code du travail du XXI^e Siècle protecteur des salariés, qui rétablisse la hiérarchie des normes pour éviter le dumping social ;
- une fiscalité efficace, socialement juste, et véritablement redistributive ;
- des moyens supplémentaires pour notre administration, pour lutter efficacement contre la fraude fiscale et permettre un meilleur contrôle des deniers publics ;
- La relance de l'économie par une politique fiscale plus juste, l'augmentation des pensions et des salaires, et la réduction du temps de travail ...

Le 12 septembre, la CGT, Solidaires, la FSU, l'UNEF, mais aussi de nombreuses structures de Force ouvrière appellent les salarié.e.s à la grève et aux manifestations.

Notons que même le secrétaire général de la CFDT, qui avait approuvé la loi travail, a affiché sa déception face à ces ordonnances !

Alors, pas d'hésitation, tou.te.s en grève et dans les manifestations le 12 septembre !

Nantes, à 14h30, place du Commerce – **Rennes**, à 11h, Esplanade de Gaulle – **Angers**, à 10h30 place Leclerc – **le Mans**, à 10h place Vaillant – **Laval**, à 12h30 place du jet d'eau – **Brest** et **Quimper**, à 10h30 – **Saint-Brieuc**, à 10h30 parc des promenades – **Lorient**, à 10h30 place de la Mairie – **Tours**, à 10h place de la Liberté – **Niort**, à 14h place de Brele – **La Roche sur Yon**, à 14h place Napoléon.